

Agriculture

Pourquoi le projet d'une unité de méthanisation suscite des interrogations à Saint-Rémy-de-Chargnat (Puy-de-Dôme) ?

SAINT-RÉMY-DE-CHARGNAT ECONOMIE AGRICULTURE PUY-DE-DÔME

Publié le 29/09/2020 à 17h19



Photo d'illustration Renaud Baldassin © Renaud Baldassin

L'unité de méthanisation portée par un exploitant agricole inquiète certains riverains de la commune de Saint-Rémy-de-Chargnat (Puy-de-Dôme). Un projet soutenu par l'État dans le cadre de la transition énergétique qui nécessite un éclairage.

La construction d'un méthaniseur sur la commune de Saint-Rémy-de-Chargnat, au lieu-dit La Derne, porté par l'EARL Deloche, sans doute desservie par un manque d'information dès son lancement, cristallise la méfiance de certains habitants de la commune rassemblés au sein d'un collectif. Dangereux pour l'environnement, bruyant, malodorant... Le méthaniseur interroge, voire inquiète. À l'inverse, la production d'énergie par la valorisation des déchets issus de l'agriculture suscite l'intérêt des exploitants qui y voient une source de revenus complémentaires, tout comme celui de l'État et des collectivités dans les domaines des énergies renouvelables et de la transition énergétique. Chacun avançant ses arguments, qu'en est-il vraiment ?

Une diversification de l'activité de l'agriculteur

Une information a été communiquée au début de l'été 2020 par le promoteur auprès des habitants proches du site. « A aucun moment, indique le sous-préfet Pascal Bagdian, Michel Deloche n'avait l'obligation de communiquer. » Ensuite, la visite d'une installation similaire en Haute-Loire a été organisée. Le site internet Deloche Biogaz (*M. Deloche n'a pas souhaité répondre à nos questions*) renseigne sur les raisons qui ont motivé cet investissement ayant reçu un avis favorable des services de l'État. « Conscients des difficultés de l'agriculture conventionnelle, nous souhaitons faire évoluer notre modèle agricole en diversifiant notre activité grâce à la production d'une énergie renouvelable. »

Les travaux devraient débuter prochainement



Visite d'un méthaniseur dans la Loire avec le pdt de l'agglo Aguilera, photo d'illustration.

Le choix du lieu d'implantation fait également l'objet d'un argumentaire. Il s'agit « d'être au centre des gisements locaux, dont nos parcelles agricoles, avoir un accès routier de qualité, permettre le raccordement au réseau de gaz et être disponible. » Concernant le trafic routier, « il s'est engagé à ce qu'aucun tracteur ne circule dans le village », détaille la sous-préfecture. Le chantier, comprenant un système de rétention des fuites, devrait débuter cet automne pour une durée d'environ 18 mois.

“ En chiffres : 5.200 tonnes d'effluents d'élevage (1.600 t de lisier et 3.600 t de fumier) et 5.400 tonnes de culture intermédiaire à vocation énergétique (CIVE) par an selon la sous-préfecture. 3.8 M€ Les travaux d'un montant de 3.8 M€, sont subventionnés par l'ADEME à hauteur de 251.000 €, et par la Région pour 490.000 €. **”**

Mobilisation d'un collectif d'opposants

Des panneaux ont commencé à fleurir sur le bord des routes. Le collectif, d'abord critique envers l'EARL Deloche et la municipalité pour le manque d'informations, plébiscite une réunion publique organisée le 2 septembre à la salle polyvalente devant près de 120 personnes. Cet éclairage ne convainc pas les opposants qui dénoncent « un projet industriel impliquant de 1000 à 2000 passages d'engins motorisés par an, entre 8 et 20 t, à proximité ou dans des villages. »

Des risques pour l'environnement ?

La préservation de l'environnement est au centre des préoccupations du collectif fort d'une quarantaine de soutiens. Parmi les arguments

listés dans le document adressé à la préfecture, le danger pour la rivière Eau Mère, traversant le village, concernerait les « risques importants de déversement de matières toxiques dans ce cours d'eau. » « On a des craintes, alerte Philippe Le Roux. Il y a eu un grave incident en Bretagne au mois d'août où 180.000 habitants ont été privés d'eau potable après la pollution de l'Aulne. »

Une conduite de gaz de 3 km

Questionné sur un raccordement des foyers et des bâtiments collectifs en biogaz, le maire de la commune de 572 habitants, José Fanjul précise que « le raccordement se fera à Parentignat en créant une conduite depuis la Malotière en passant par Saint-Rémy. » Cédric Meynier, directeur territorial délégué à GRDF ajoute « les travaux liés au raccordement du site de méthanisation sont financés à 60 % par le porteur de projet et à 40 % par GRDF. La longueur de réseau nécessaire au raccordement de cette unité devrait avoisiner les 3 kilomètres. » Après deux ans d'exploitation du réseau, la commune peut lancer une délégation de service public et proposer le marché aux sociétés d'exploitation.

A lire aussi : [L'Allier transforme le fumier en énergie : les projets de méthanisation se multiplient dans le département](#)

Dans cette affaire, la municipalité émet un avis consultatif sur le projet. Concrètement, elle ne peut s'y opposer. Si aucune information n'a fuité sur le projet de construction du méthaniseur jusqu'au mois de juin, peut-être pour ne pas « parasiter » les élections municipales, l'élu s'en explique et évoque « un devoir de réserve dans le cadre de l'instruction du permis de construire, qui ici entre dans les cases du plan local d'urbanisme, où seules les informations peuvent venir du porteur de projet. » Il poursuit « si le conseil au début a émis un avis défavorable, c'est parce que nous ne connaissions pas le projet. » Le 6 juillet dernier, le conseil à l'unanimité a validé la demande de projet.

David Allignon

SAINT-RÉMY-DE-CHARGNAT ECONOMIE AGRICULTURE PUY-DE-DÔME

Votre avis est précieux !

Aidez-nous à améliorer notre site en répondant à notre questionnaire.

Je donne mon avis